

Copie anonyme - n°anonymat : 459578



Filière : BIL

Session : 2024

E2-00028
459578
SOC.social

Épreuve de : Sciences sociales

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

des transferts intergénérationnels de capitaux : des accéletoires d'inégalités.

"Après deux millions, je prends tout ! Je répète : après deux millions. " Dans une interview relative à la campagne présidentielle de 2022, Jean-Luc Mélenchon exprime une position tranchée sur l'héritage. Si s'agit pourtant bel et bien sujet sensible : mal connu des Français (les études montrent que les estimations liées aux taxes payées lors de l'héritage ne sont pas réalistes), il a fort caractère émotionnel (déjà Nicolas Sarkozy dans la lors de la campagne présidentielle de 2007 soulignait la beauté de transmettre un héritage à ses enfants de peur son travail). Cette position d'une des principales figures de gauche contraste avec celle des autres candidats, entre évitement du sujet (comme Anne Hidalgo) et qui brodeait un malaise autour de la question, une opinion opposée, comme celle de Valérie Pécresse qui propose une baisse de l'impôt sur les successions, on voit ici qu'il s'agit d'un sujet clivant qui n'est pas toujours traité de manière rationnelle.

L'héritage est le transfert intergénérationnel de capitaux le plus connu. Il n'est cependant pas le seul. Cette expression renvoie à l'idée de flux ^{de nature multiple} qui viendraient alimenter un stock, l'économique.

mais pas seulement. ^{de notion} Auteure de Capital, à l'origine employée pour Mevin dans son ouvrage de Capital, a aujourd'hui une forte connotation Bourdieusienne, en ce qu'elle ne renvoie plus simplement à une réalité économique, mais aussi culturelle, sociale et symbolique. L'adjectif "intergénérationnel" vient ici souligner que les transferts auxquels nous nous intéresserons seront ceux qui ont lieu d'une génération à l'autre, qu'elles soient consécutives (de parents à enfants) ou non (de grands-parents à enfants). Plus précisément, nous nous intéresserons aux effets de ces transferts en terme d'inégalités, ~~Ces inégalités~~ c'est-à-dire des différences d'accès à une ressource socialement prisée. Ces inégalités peuvent être relatives à ~~à~~ deux générations, aux différences entre elles, ou ~~concerner~~ concerner les individus au sein d'une même génération. Le terme "accélérateur" montre que nous n'étudierons pas ici les origines des inégalités mais bien leur reproduction dans le temps, soit qu'elles augmentent, soit qu'elles diminuent. Ainsi, si l'analyse première vise évidemment que les transferts intergénérationnels de capitaux participent à la perpetuation des inégalités, il convient de nuancer cette constatation par une étude fine des mécanismes en jeu dans la transmission et l'utilisation de ces capitaux ayant souvent pour conséquence, mais pas toujours, un accroissement des inégalités.

Quels effets sur la dynamique des inégalités peut-on dégager de l'étude des transferts intergénérationnels de

capitaux et comment les limiter lorsque ceux-ci s'expriment à l'idéal méritocratique républicain ?

Si les transferts intergénérationnels de capitaux semblent être à l'origine d'une part importante de la reproduction des inégalités intercatégorielles, c'est-à-dire entre les individus provenant de milieux socio-économiques différents, leurs effets sur les inégalités intracatégorielles, c'est-à-dire au sein d'une même "classe sociale" selon le vocabulaire Bourdieusien, peuvent être plus ambiguës. Il ressortirait toutefois un effet d'accélérateur indéniable de ces transferts intergénérationnels de capitaux ; aussi faudrait-il s'intéresser aux mécanismes permettant d'en souligner les effets.

. Tout d'abord, puisque des inégalités existent au sein des générations précédentes entre les catégories sociales, les transferts intergénérationnels de capitaux les perpétuent dans les générations suivantes, voire les augmentent. Ces transferts intergénérationnels, de matières et sur des niveaux variés, conduisent de manière directe à des détachements initiales inégalés en matière de capitaux, ce qui a pour la suite une forte influence sur les trajectoires de vie selon la catégorie sociale des parents et de la famille.

Les transferts intergénérationnels de capitaux sont vecteurs d'inégalités en matière de niveau de capitaux possédé in fine. Or, en terme de montants perçus, le document (2) donne

la mesure des écarts de ce que l'on peut espérer recevoir de nos familles selon le milieu social. Par exemple, 12,9% des ménages reçoivent des héritages d'un montant supérieur ou égal à 100 000 €, tandis que 38,7% des ménages reçoivent au contraire moins de 8 000 €. La répétition de ces héritages ne se fait pas au hasard : on voit que parmi les œuvrières, presque la moitié perçoivent moins de 8 000 € tandis que les ménages faisant partie de la catégorie des professions libérales reçoivent pour un quart d'entre eux des montants supérieurs ou égaux à 100 000 €. C'est ainsi que le document (3) souligne la concentration de plus en plus forte du patrimoine par les ménages les plus riches : le dernier centile possède 21% du patrimoine en Europe, tandis que ce niveau était de 20% dans les années 1970, et la responsabilité de l'héritage dans cette concentration. Cependant, comme l'évoque également le document (3), le capital économique n'est pas le seul à subir une influence de ces transferts générationnels. Ainsi, on peut considérer, à la manière de Becker dans Human Capital, que la santé et l'éducation forment ce qu'il appelle le "capital humain"⁴, et qui se transmet par le biais de la socialisation. Ainsi, en forgeant les "préférences" des enfants pour leur "environnement culturel" (doc (3)), on les prédispose à prendre soin de leur santé et de leur éducation et on les aide ainsi à se constituer un capital humain, ou culturel selon Bourdieu, de qualité. Par exemple, Jean-Claude Chambordon mentionne dans son article ^{leur} "le 'métier' d'enfant" avec Jean Prévot

Copie anonyme - n°anonymat : 459578

Emplacement QR Code	Filière : B/L	Session : 2024
	Épreuve de : Sciences sociales	
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	

l'usage ^{souvent} différencié de l'école maternelle, et note que les enfants des classes sociales favorisées sont trois fois plus nombreux que les autres à « relever des jouets qui permettent à l'introduction de l'école à la maison ». Cette réflexion est prolongée par Wilfried Dignière, qui montre également un usage ^{souvent} différencié de la crèche, ou Senebaine Vincent qui étudie les usages ^{souvent} du jouet⁴. Elle montre que dans les classes supérieures, le jouet a une fonction de stimulation intellectuelle et de contrôle indirect, tandis que dans les classes populaires, il a au contraire une fonction de stimulation matérielle et de contrôle direct. De même avec le capital social : ... Monique Penoni-Charlot et Michel Penoni ont montré que les classes supérieures ont développé des stratégies de transmission du « carnet d'adresses » pour l'initiation à des rituels tels le rallye ou la participation à des loisirs socialement situés comme l'équitation ou le tennis qui permettent de tisser et de maintenir des liens utiles pour la suite.

C'est ainsi que ces inégalités de capitaux du fait des transmissions intergénérationnelles aboutissent à des perceptions de vie différents selon la catégorie sociale d'origine et donnent lieu à la reproduction. 5 / 13

souvent, engendrant de ce fait des inégalités en matière d'accès à des fonctions socialement valorisées et bien rémunérées. Tout d'abord, le document ① met en lumière des différences结构uelles de ~~travail~~ capital selon la catégorie socio-professionnelle, qui se retrouve donc dans les传承s. Ainsi le patrimoine d'un agriculteur est composé à 71% de patrimoine professionnel, utile donc pour se lancer dans l'agriculture et encourageront pour les fils et filles d'agriculteurs à continuer dans cette voie (c'est d'ailleurs le cas : la très grande majorité des agriculteurs ont des parents agriculteurs). En contrepartie, les enfants de cadre ou de professions libérales sont plus susceptibles d'hériter d'une plus importante de patrimoine financier, plus liquide, et offrant par là plus de libertés et donc de possibilités. De même, avec avoir un haut capital culturel permet d'avoir de meilleures chances d'effectuer un parcours scolaire de haut niveau. C'est ainsi que les inégalités de capital se transforment en inégalité des chemins, comme le souligne Bourdieu dans des Héritiers (1968). Avec l'exemple des étudiants de lettres, une discipline nécessitant un solide capital culturel, il montre que ceux qui réussissent le mieux sont : en grande majorité issus de milieux sociaux favorisés. *

② En terme d'exemple concrét de l'influence de l'héritage économique sur la trajectoire de vie d'un ménage, on peut évoquer le document ⑥ qui nous dit qu'un ménage

ayant reçu une somme d'argent conséquente (d'une donation ou d'^l: un héritage) et désireux d'être propriétaire à une probabilité significativement plus élevée d'acheter sa résidence. Ceci étant propriétaire est un facteur majeur de protection contre la pauvreté, surtout lorsque on est à la retraite.]

*¹⁰ Bien le capital culturel représente le facteur majeur de réussite de la scolarité, et ce encore aujourd'hui comme le montre Sophie Laveau - Pemblière dans son article "Penser la mobilité sociale", ce qui signifie qu'une inégalité initiale de capital culturel conduit à une inégalité scolaire.

Il en va de même en ce qui concerne le capital social. Comme le montre Granovetter dans son article "La force des liens faibles", le réseau social et dans celui-ci les personnes avec lesquelles nous ne sommes pas entièrement proches contribue à un atout précieux dans l'obtention d'un poste à responsabilité.

Ce résultat, trouvé à partir d'une enquête qualitative menée à Boston, est confirmé par les études de Fosé dans son article "Rôle spécifique et nécessité du capital social" qui se fonde sur des données de l'INSEE, ou encore celle de Guillaume Saint-Jacques et al. fondée elle sur des données de linkedIn (un réseau social dédié au monde professionnel) intitulée "A Casual Test of the Strength of Weak Ties". Or, une inégalité de capital social se traduit par une inégalité d'accès aux postes les plus prestigieuse.

On voit donc par quels mécanismes les transferts intergénérationnels de capital génèrent des inégalités qui auront une grande influence sur la capacité des individus à accumuler à leur tour du capital, engendrant par là un phénomène

d'accélération des inégalités. Toutefois, si les inégalités intercatégorielles sont inévitables, il convient d'étudier l'influence des transferts de capital intergénérationnels de capitaux sur les inégalités intracatégorielles, c'est-à-dire qui concernent les individus au sein d'une même classe sociale.

des transferts intergénérationnels de capitaux ont des effets plus nuancés quant aux inégalités intracatégorielles, peuvent ainsi remettre en cause le fait qu'ils soient responsables d'une accélération, ~~mais~~ plutôt pour Peut-être faudrait-il parler de transformation des inégalités.

Tout d'abord, un des principaux mécanismes de différenciation des individus au sein d'une même classe est le genre. ~~Ce~~ Il ~~système~~ est à l'échelle de la société actuelle un système de bocatégorisation se fondant sur le sexe et assurant de manière arbitraire certaines caractéristiques. Ces caractéristiques vont entrer en compte dans les transmissions intergénérationnelles, généralement par le biais des inégalités de genre. C'est ce que montrent Sylvielle Gollac et Céline Bessière dans Le genre du capital (doc 5) avec l'exemple de la famille Pilon, elles montrent en quoi les stratégies de reproduction familiale sont défavorables aux femmes. Ainsi une femme étant victime de discriminations sur le marché du travail de par le fait qu'elle est une femme, il est logique pour une famille de faire hériter les hommes des biens structurants (ici la boulangerie) et d'octroyer aux ~~filles~~ femmes des compensations financières.

Copie anonyme - n°anonymat : 459578

Emplacement QR Code	Filière : BIL	Session : 2024
	Épreuve de : Sciences sociales	
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	

Elle a ainsi que les femmes de la famille Pilote se trouvent désavantagées dans l'héritage du point de vue économique. On peut cependant noter qu'elles héritent de plus de capital culturel, leur famille les ayant plus poussées à étudier que l'homme. On voit donc que si la répartition entre les inégalités, elle est aussi structurée par le sexe et ne se fait pas au hasard : entre les deux types de capitaux seront distribués soit à l'un des genres soit à l'autre, et ce de manière consciente. Cette distribution genre et inégalité est également soulignée par Elena Bellotti dans son ouvrage Du côté des petites filles. Elle montre le comportement différent des mères selon le sexe, avec une stimulation plus élevée pour les filles, et une stimulation plus physique pour les garçons, ainsi que des attentes plus hautes pour les garçons, conduisant à une socialisation différente, et donc à la transmission d'un capital culturel différent.

Un autre facteur d'inégalités intercatégorielles est l'âge. On voit cependant que dans ce cas, l'effet des transferts intergénérationnels contribue à diminuer ces inégalités. Le document ② illustre l'"effet compensateur" qu'a la famille face

à la disparité des revenus due à l'âge. Par exemple, si l'indice de dissimilarité du revenu primaire et des ressources sociales des moins de 25 ans est de 0,64, celle avec les mêmes revenus et la prise en compte de l'aide familiale s'élève à 0,51, soit un écart de 0,7 point. Ainsi les transferts intergénérationnels de capitaux et surtout ceux intervenant du revenu des deux parties (héritages inclus donc) permettent de réduire des inégalités intergénérationnelles.

Les transferts intergénérationnels de capitaux ont donc des effets plus nuancés en ce qui concerne les inégalités intracatégorielles qui prennent de plus en plus d'ampleur comme le soulignent Bréanvallon et Fiteuxsi dans le Nouvel âge des inégalités. Il n'en reste pas moins que les inégalités générales sont plus importantes que ce qu'ils permettent de réduire, aussi faut-il mener une réflexion sur la manière de diminuer ces transferts.

Nous avons donc vu que les transferts intergénérationnels de capitaux génèrent de nombreuses ~~qualités~~ inégalités, et que la seule inégalité qu'ils aident à combattre peut l'être également par la redistribution et reste limitée à des inégalités intracatégorielles (doc ⑦). Aussi faut-il limiter les transferts et leurs effets.

Le facteur principal d'inégalité est semble-t-il la transmission du capital "économique". Comme le souligne Piketty dans Le capital au XXI^e siècle, le capital économique prend une importance de plus en plus grande par rapport aux revenus du travail. C'est ainsi qu'il préconise ~~on~~ la mise en place d'une taxe sur le capital. En ce qui concerne les flux successoraux, on peut noter avec le document ⑥ un taux relativement bas (en dessous de 20%) d'imposition, y compris pour les héritages, les plus élevés. Si les héritages les plus bas sont très peu imposés du fait du droit de chacun de transmettre jusqu'à 100 000 € par enfant sans prélèvement, il n'est pas compréhensible que ce taux ne soit pas plus élevé pour les derniers centiles des héritages en ligne directe, et qu'il soit légèrement progressif pour les héritages en ligne indirecte. La note du CAE écrite par Camille Landais et al., intitulée "Repenser l'héritage", est éclairente en ce qu'elle liste des mesures fiscales permettant d'éviter de payer des impôts lors des successions, comme le démembrement de propriété, l'effacement sur les plus-values à la succession, les assurances vie, ou encore les accords futurs qui permettent un abattement de 75% des biens mobiliers. Or, on comprend mieux la proportion 11/13

de la France inscrite dans une note relative aux héritages supérieurs à 120 000 euros. Par ailleurs, cette même note fait la constatation du fait que 50% des transmissions économiques se font devant les portes et non dans un héritage. Ainsi, cette note recommande de créer une assiette d'imposition sur le flux successoral total, de garantir un capital à tous et d'éliminer les niches fiscales. On peut enfin noter que l'exemple que livre le genre du capital (doc 5), une législation plus ferme concernant le partage des successions entre héritiers est nécessaire puisque malgré un partage inéquitable, celui-ci se fait en accord avec les principes du code civil et avec l'avis des professionnels du droit.

Enfin, l'autre transfert de capital dont il faut s'occuper est celui du capital culturel. S'il semble difficile et contre-productif de chercher à limiter le capital culturel des classes favorisées, il s'agirait de donner accès à tous à ce capital culturel. Il faudrait donc que l'Ecole prenne en compte les différences sociales, et ainsi qu'elle arrête l'effacement du niveau des élèves moyens et faibles comme le note l'article de Noémie Le Donné, à l'éducation au rythme des enquêtes PISA. Comme le souligne déjà Bourdieu, l'Ecole est actuellement une ~~autre~~ plus une institution de bras social que de mobilité sociale.

Enfin, les transferts de capitaux il semble y avoir des moyens pour limiter l'influence des transferts intergénérationnels de capitaux et ainsi d'obtenir une société fondée sur le mérite et non pas sur l'héritage.

Copie anonyme - n°anonymat : 459578

Emplacement
QR Code

Filière : BIL

Session : 2024

Épreuve de : Sciences sociales.

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

★ D'ailleurs, comme le notent Philippe Aghion et Alenqueria Roulet dans Représenter l'Etat, il est d'autant plus nécessaire d'éliminer les niches fiscales afin d'élèver le "consentement à l'impôt" et ainsi de rendre acceptable pour tous le taux d'imposition parfaitement élevé.

Pour conclure, les transferts intergénérationnels de capitaux semblent avoir globalement une dynamique d'augmentation et d'accélération des ~~capitaux~~ inégalités. Il s'agit donc de limiter cet effet délétère pour la cohésion sociale, et de peur tendue vers une société du mérite et non de l'héritage comme ce fut le cas pour le passé, bien des mécanismes de redistribution

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

1

